

. 1509 (3 SEPTEMBRE).

Mention de Mathieu Audier, m^e part^{er}
de la monn^e de Limoges, et de Jehan de
la Roche dit Vauzelles, et François Boyol,
tous les deux soi disant gardes de lad.
monnaie.

François Boyol est condamné.

(Ibidem.)